

Code d'article	228.32
Description	PAPIER INGRAISSABLE BASKET
Catalogue	HOS 108
Mise à jour	02/10/2025 07:31:21

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 31x38 CM
TaMatériel PARCHEMIN + ALUMINIUM
Couleur ARGENTE
Grammage 35+20 G/M2
Poids net d'une unité (g) 7,00
Ligne de produits 'PAROLE'
Code Décision 97/129/CE C/PAP 82
Signage Triman et Info-Tri



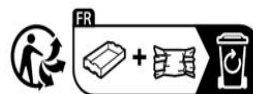
Codes

Intrastat 76071111
ITF14 18420499228324
EAN13 8420499228327

Colisage

Paquet
Unités / paquet 1.000
Dimensions paquet (cm) 41,00 x 33,50 x 7,00
Poids brut colis (kg) 7,16
Volume paquet (m³) 0,0096145
Code Décision 97/129/CE PAP 20 + LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri



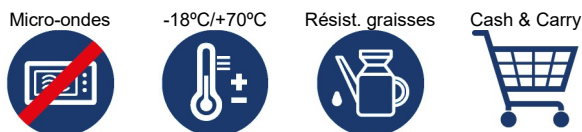
Carton
Unités / carton 3.000
Paquets /carton 3
Dimensions carton (cm) 34,50 x 44,00 x 23,50
Poids brut carton (kg) 21,48
Volume carton (m³) 0,0356730
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette
Cartons / couche 5
Cartons / palette 20
Conditionnement (U base x couches) 5 x 4
Poids (kg) 453,60
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Mode d'emploi: Utiliser la face non imprimée pour tout contact avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

